A V I S P U B L I C

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro PP06-2024, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de créer la zone résidentielle IJ25R à même une partie de la zone résidentielle IJ08R et préciser les dispositions relatives à la classe d'usage « Iprim » dans la zone industrielle JF01I »

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 5 février 2024, a adopté le premier projet de règlement numéro PP06-2024, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de créer la zone résidentielle IJ25R à même une partie de la zone résidentielle IJ08R et préciser les dispositions relatives à la classe d'usage « Iprim » dans la zone industrielle JF01I ».

2. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **mercredi 21 février 2024, à compter de 18 h 30**, dans la salle des délibérations du conseil, située au 87, rue Principale, Granby. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou un membre du conseil désigné par elle, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

3. Que l'objet du projet de règlement est d'adopter certaines modifications au Règlement numéro 0663-2016 de zonage et d'en modifier les normes d'implantation, d'architecture et usages, lesquelles modifications sont énumérées ci-après afin :

- de créer la zone résidentielle IJ25R à même une partie de la zone résidentielle IJ08R (secteur situé au nord de la rue MacDonald, à l'est de la rue Wallace et de part et d'autre de la rue Atkins) et d'y définir les mêmes normes d'implantation que les autres usages autorisés dans la zone, en y autorisant toutefois les habitations trifamiliales; et

- de préciser les dispositions relatives à la classe d'usage « Iprim » dans la zone industrielle JF01I (secteur situé à l'ouest de la route Jean-Lapierre et de part et d'autre des rues Arthur-Danis et Karel-Velan) en excluant l'usage de carrière et sablière dans cette zone.

4. Que ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter concernées.

5. Que ce projet de règlement ainsi qu'une capsule vidéo expliquant brièvement ce projet sont disponibles sur le site web de la Ville au www.granby.ca/fr/avis-publics, sous la rubrique « Assemblée publique de consultation ». Si vous n'avez pas accès à Internet, nous vous invitons à communiquer avec les Services juridiques au 450 776-8277 afin d'obtenir une copie de ce projet.

Donné à Granby, ce 9 février 2024.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 9 février 2024, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (https://granby.ca) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 9 février 2024.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier